

Semestre : 6

Unité d'enseignement : **Fondamental 3**

Matière : **Introduction aux langues de spécialités**

Crédits : 02

Coefficient : 01

Cours n° 07 : langue fonctionnelle /langue de spécialité.

Objectifs du module

Circonscrire les domaines des discours spécialisés. Développer chez l'étudiant les compétences de lecture, compréhension et production de textes de spécialité.

Objectif du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant saura la définition des deux notions à savoir la langue fonctionnelle et la langue de spécialité. L'étudiant sera capable également de distinguer entre ces deux concepts.

Connaissances préalables recommandées

Disponibilité et maîtrise des principaux termes en langues étrangères et des connaissances acquises durant L1 et L2 (Matières : Initiation et introduction à la Linguistique)

Il s'agit d'enseigner aux étudiants de 3^e année LMD les concepts des deux langues telles que la langue fonctionnelle et la langue de spécialité d'une manière correcte. Par conséquent, il nous est recommandé de faire acquérir aux étudiants la distinction qu'il faut relever entre ces deux notions (langue fonctionnelle et la langue de spécialité).

I/ Définition : Qu'est-ce qu'une langue de spécialité ?

- 1. La langue de spécialité (LSP)** est une « expression générique pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication... qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier »¹.

Elle a été principalement utilisée pour désigner deux domaines de la linguistique appliquée :

- a) le premier se concentre sur les besoins dans l'éducation et la formation ;
- b) Le deuxième est destiné à la recherche sur les variations linguistiques dans un domaine particulier.

La langue de spécialité est un outil, destiné à des fins spécifiques, qui peut s'utiliser dans n'importe quelle langue cible nécessaire aux apprenants. Elle a souvent été appliquée à l'anglais (**Anglais à des fins spécifiques**, (English for specific purposes ou ESP), Français sur objectifs spécifiques (FOS), etc.

L'enseignement à contenu intégré (ECI) est une troisième approche qui a également été confondue avec la langue de spécialité. Ces multiples usages de la dénomination « langue de spécialité » ont causé de la confusion à l'international.

Les appellations sont, en effet, multiples et variées suivant les chercheurs : langue de spécialité, langue seconde, langues spécialisées, vocabulaire scientifique, Il n'y a, à cet effet, pas de consensus entre les chercheurs ni sur l'appellation ni sur la définition.

- Galisson et Coste définissent la langue de spécialité de manière générale comme : « *une expression générique pour désigner les langues utilisées dans les situations de communication qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier* » (1976, 511)
- Pour Lerat : « *c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées* » (Lerat, 1995 : 20)
- Dubois, quant à lui, la définit comme « *un sous-système linguistique tel qu'il rassemble des spécificités linguistiques d'un domaine particulier* » (Dubois, 2001 : 40).
- Cabré, quant à elle, insiste sur l'aspect terminologique des langues de spécialité : « *Les langues de spécialité sont les instruments de base de la communication entre*

¹ Robert Galisson et Daniel Coste, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, 612 p. (ISBN 2-01-003576-3), p. 511

spécialistes. La terminologie est l'aspect le plus important qui différencie non seulement les langues de spécialité de la langue générale, mais également les différentes langues de spécialité. » (Cabre, 1998: 90)

Ces différentes définitions reflètent les diverses perspectives adoptées par les chercheurs pour donner une définition à la notion de langue de spécialité. Elles témoignent donc de la difficulté à donner une définition consensuelle. Cependant, elles se rejoignent sur deux points principaux, à savoir **le domaine de spécialité** et **les spécificités linguistiques ou discursives**.

Dans sa description du CECR :

- Michel PETIT (2006) consacre la grande partie de son travail à l'étude de la conception des langues de spécialité dans le CECR. L'auteur pense que : « *les spécialistes savent bien que l'appellation commune de langue de spécialité désigne de façon commode mais imprécise un ensemble assez hétérogène de réalité de nature différente, chacun privilégiant, en fonction de son expérience et de ses intérêts professionnels d'enseignement, et/ou de recherche, tel ou tel point de vue.* » (Petit, 2006, 03). L'auteur ajoute : « *Constitue une langue de spécialité tout ensemble d'objets linguistiques et/ou langagiers défini par son rapport à une «spécialité». Le français des affaires, le français scientifique et technique, sont ainsi du français de spécialité ; l'anglais juridique, l'anglais médical, de l'anglais de spécialité, etc.* » (Petit, 2006, 03),

Selon la même source, l'accent peut être mis, selon les cas 1, sur un ou plusieurs des aspects suivants :

- terminologie du domaine de spécialité ;
- particularités de mise en œuvre de telle ou telle catégorie ou structure linguistique dans le discours du domaine (sémantico-syntaxique du groupe nominal ; expression de la modalité ; etc.)
- caractéristiques des genres discursifs ou textuels représentatifs du domaine ; etc.

II/ La langue fonctionnelle

1. Aperçu historique

La langue de spécialité n'est pas une notion émergée de nulle part. Elle est le résultat de recherches et travaux en didactiques des langues visant à répondre aux besoins d'apprentissage d'un public adulte universitaire ou professionnel spécialisé dans un domaine scientifique ou technique. Cette réflexion a évolué au fil du temps suivant des appellations différentes en variant contenus et méthodes. Pour mieux cerner la notion de langue de spécialité, il est donc nécessaire de retracer son évolution historique.

2. Le français fonctionnel :

Cette appellation est apparue au milieu des années 70 dans un contexte de crise économique (choc pétrolier) et de grandes évolutions didactiques. Ce type d'enseignement est destiné à des boursiers du gouvernement français. La nature serrée des budgets incite le gouvernement à encourager un enseignement plus ciblé du français. Le français fonctionnel « *ne saurait se caractériser d'abord en termes de contenus et d'inventaires linguistiques, mais bien par rapport à des publics précisés et à leurs objectifs d'utilisation fonctionnelle (c'est-à-dire opératoire) de l'instrument linguistique qu'ils entendent acquérir* » (DDL, 1976 : 231).

Le français fonctionnel est basé sur :

- ❖ Une approche fonctionnelle d'enseignement du français
- ❖ La prise en compte de la diversité des publics et de leurs besoins
- ❖ La définition des objectifs suivant les besoins comme préalable à l'élaboration de tout programme d'enseignement débouchant sur l'évaluation.

Ce type d'enseignement a lui aussi connu une grande mutation et l'appellation est passée du **français fonctionnel** à **l'enseignement fonctionnel du français**. « *En fait, il ne s'agit pas d'un français fonctionnel, mais d'un enseignement fonctionnel du français* » (Porcher, 1976 : 68). Cette sentence va renforcer l'ambiguïté déjà existante. En effet, l'expression français fonctionnel [...] n'a pas grand sens en termes didactiques, contrairement à l'expression

enseignement fonctionnel du français : par delà les différences de publics et de contenus, est fonctionnel tout enseignement mettant en œuvre des pratiques qui sont en adéquation avec les objectifs assignés [...] Il n'y a donc pas de langages, et encore moins de langues, fonctionnels, mais des enseignements plus ou moins fonctionnels de tel ou tel aspect langagier dans telle ou telle situation. (Lehmann, 1993 : 99).

L'expression le français fonctionnel ne va pas survivre aux attaques des didacticiens. Elle va disparaître au début des années 80 pour céder la place à celle d'enseignements fonctionnel du français. Il est à noter toutefois que « le FF a contribué à diffuser une méthodologie articulée sur la notion de besoins, dont le principe central est l'adaptation au public et à la situation d'enseignement/apprentissage » (Holtzer, 2004 : 12).

III/ Distinction LSP/FF ou EFF

Langue de SPécialité	Français Fonctionnel ou/ Enseignement Fonctionnel du Français
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La langue de spécialité (LSP) est une « expression générique pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication... qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier ». Elle a été principalement utilisée pour désigner deux domaines de la linguistique appliquée : <ul style="list-style-type: none"> a-le premier se concentre sur les besoins dans l'éducation et la formation ; b-Le deuxième est destiné à la recherche sur les variations linguistiques dans un domaine particulier. ➤ La langue de spécialité est un outil, destiné à des fins spécifiques, qui peut s'utiliser dans n'importe quelle langue cible nécessaire aux apprenants ➤ L'enseignement à contenu intégré (ECI) est une troisième approche qui a également été confondue avec la langue de spécialité. Ces multiples usages de la dénomination « langue de spécialité » ont causé de la confusion à l'international. ➤ Il n'y a, à cet effet, pas de consensus entre les chercheurs ni sur l'appellation ni sur la définition. ➤ D'une manière générale, on peut donc dire que la langue de spécialité n'est pas une langue à part mais elle est l'utilisation particulière d'une langue 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cette appellation est apparue au milieu des années 70 dans un contexte de crise économique (choc pétrolier) et de grandes évolutions didactiques. ➤ Ce type d'enseignement est destiné à des boursiers du gouvernement français. ➤ La nature serrée des budgets incite le gouvernement à encourager un enseignement plus ciblé du français. ➤ Le français fonctionnel « <i>ne saurait se caractériser d'abord en termes de contenus et d'inventaires linguistiques, mais bien par rapport à des publics précisés et à leurs objectifs d'utilisation fonctionnelle (c'est-à-dire opératoire) de l'instrument linguistique qu'ils entendent acquérir</i> » ➤ Le français fonctionnel est basé sur : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Une approche fonctionnelle d'enseignement du français ❖ La prise en compte de la diversité des publics et de leurs besoins ❖ La définition des objectifs suivant les besoins comme préalable à l'élaboration de tout programme d'enseignement débouchant sur l'évaluation. ➤ l'appellation est passée du français fonctionnel à l'enseignement fonctionnel du français. ➤ « <i>En fait, il ne s'agit pas d'un français fonctionnel, mais d'un enseignement fonctionnel du</i>

naturelle ou de la langue commune comme vecteur de connaissances spécialisées.	français » (Porcher, 1976 : 68). ➤ Il n'y a donc pas de langages, et encore moins de langues, fonctionnels, mais des enseignements plus ou moins fonctionnels de tel ou tel aspect langagier dans telle ou telle situation. (Lehmann, 1993 : 99).
--	---

IV/ Conclusion

D'une manière générale, on peut donc dire que la langue de spécialité n'est pas une langue à part mais elle est l'utilisation particulière d'une langue naturelle ou de la langue commune comme vecteur de connaissances spécialisées. Par contre, le français fonctionnel est donc à l'origine du concept de besoin utilisé aujourd'hui dans beaucoup de contextes : besoins d'apprentissages, besoins langagiers, besoins cognitifs, Il deviendra l'un des concepts fondamentaux des approches communicatives

Bibliographie

- Masselin, J, (1973) L'enseignement des langues de spécialité à des étudiants étrangers [article] pp. 112-123 Fait partie d'un numéro thématique : Les vocabulaires techniques et scientifiques Marie-Françoise Mortureux, Professeur à l'université Paris X, Les vocabulaires scientifiques et techniques ; p. 13-25 <https://doi.org/10.4000/cediscor.463>
- Masselin, J, (1973) L'enseignement des langues de spécialité à des étudiants étrangers [article] pp. 112-123 Fait partie d'un numéro thématique : Les vocabulaires techniques et scientifiques
- Robert Galisson et Daniel Coste, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, 612 p. (ISBN 2-01-003576-3), p. 511
- Un article de la revue Meta, le parcours du sens : d'une langue à l'autre-metlange offerts à André Clas, volume 55, numéro 2010, p. 127-135
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/terminologie>
- <http://journals.openedition.org/rdlc/426>
- <http://lhg.free.fr/telechargement/sitcom.pdf>
- http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=Lyon_2_2005_Wang_mlpart1 Austin introduit dans un fait dire quelque chose.
- <http://www.1min30-com/dictionnaire/du/verbe/terminologie-specialisee>
- <http://www.analyse-du-discours.com/l-approche-pragmatique>.
- <http://www.cairn.info/revue-ela-2015-page-417.html>
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_de_spécialité](https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_de_sp%C3%A9cialit%C3%A9) : texte langue de spécialités, dans leur éducation ou formation
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_de_spécialité](https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_de_sp%C3%A9cialit%C3%A9) : texte langue de spécialités, dans leur éducation ou formation
- <https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitre-1-langue-maternelle-langue-etrangere-et-langue-seconde>
- <https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitre-1-langue-maternelle-langue-etrangere-et-langue-seconde>.